VERBAND BERNISCHER NOTARE
Rechtsberatung inklusive. Ihre Berner Notare.

ASSOCIATION DES NOTAIRES BERNOIS
Conseil juridique inclus. Vos notaires bernois.

UNIVERSITÄT BERN

Institut de Droit Notarial et de Pratique Notariale

Istituto di Diritto e Pratica Notarile

Institut für Notariatsrecht und Notarielle Praxis

Journée bernoise de la pratique notariale

Mardi 27 avril 2027 et mercredi 28 avril 2027

les deux jours de 13h45 à 17h45

Konferenzzentrum Egghölzli, Weltpoststrasse 20, 3015 Berne ou en ligne sous la forme de webinaire (le mercredi 28 avril 2027)

Focus sur les droits réels immobiliers

Mesdames, Messieurs,
Chères et chers collègues,

Les droits réels immobiliers constituent l'un des principaux domaines d'activité des notaires. Les officiers publics et officières publiques traitent donc fréquemment, dans leur pratique quotidienne, de questions relevant de ce domaine clé de leurs missions. Des questions se posent notamment quant à la portée de l'exigence de forme lors de l'authentification d'actes, en particulier des actes de vente immobilière, ou quant aux droits de préemption légaux et contractuels à respecter lors des transferts de propriété foncière. De même, les notaires doivent relever de nouveaux défis liés à la propriété par étages sur plan, qui connaît actuellement une profonde mutation. Le droit de superficie, ainsi que sa prolongation et son extinction, constituent par ailleurs également des thèmes d'actualité.

C'est l'occasion pour **l'Association des notaires bernois** et **l'Institut pour le droit et la pratique notariale de l'Université de Berne** de vous inviter à la Journée bernoise de la pratique notariale 2027 sur le thème "Focus sur les droits réels immobiliers ».

La manifestation se déroulera en présentiel les mardi et mercredi 27 et 28 avril 2027, chaque fois selon le même programme. Elle sera en outre proposée en ligne sous forme de webinaire le mercredi 28 avril 2027.

Outre la possibilité d'échanger, les participants/es à la conférence ont la possibilité d'adresser des questions aux intervenants/es au préalable. Pour ce faire, veuillez utiliser la boîte de dialogue correspondante lors de l'inscription. Dans la mesure du possible, les questions seront traitées dans le cadre des exposés.

1. Programme

Heure	Thème - programme
13h45	Ouverture / message de bienvenue par Madame Simone Mülchi, présidente de l'Association des notaires bernois (ANB)
14h00	**La portée de l'exigence de forme lors de l'authentification d'acte** Prof. em. Dr. iur. Stephan Wolf, avocat et notaire, professeur ordinaire émérite pour le droit privé et le droit notarial à l'Université de Berne
14h40	**Droits de préemption légaux et contractuels, en particulier sous l'angle du notariat** Dr. iur. Emanuel Bittel, avocat et notaire à Brig, chargé de cours à l'Université de Berne
15h20	Discussion
15h30	Pause
16h15	**La propriété par étage sur plan en mutation** Dr. iur. Nadja Schwery, avocate, juge au Tribunal cantonal du Valais, présidente de la 1ère Cour civile
16h55	**Prolongation et expiration du droit de superficie** Dr. iur. Jonas Wolfisberg, avocat et notaire, collaborateur scientifique au Séminaire de droit civil et à l' « Institut für Rechtsgeschichte » de l'Université de Berne.
17h35	Discussion
17h45	Fin

2. Langue, Traduction

Les conférences seront données en allemand, avec traduction simultanée en français le mercredi, 28 avril 2027 (s'applique également au webinaire).

3. Direction du séminaire

Prof. em. Dr. iur. Stephan Wolf, avocat et notaire, professeur ordinaire émérite pour le droit privé et le droit notarial à l'Université de Berne
Prof. Dr. iur. Yannick Minnig, avocat, professeur ordinaire de droit privé spécialisé en droit civil à l'Université de Berne

Information

Les avocates et avocats spécialistes en droit de la construction et de l'immobilier qui participent en présentiel à l'ensemble du programme peuvent prétendre à trois crédits conformément à la décision de la Fédération suisse des avocats.

4. Dates et lieux

Mardi 27 avril 2027 et mercredi 28 avril 2027 de 13h45 à 17h45, au **Konferenzzentrum Egghölzli Berne,** Weltpoststrasse 20, 3015 Berne, avec possibilité supplémentaire de suivre le séminaire **en ligne sous forme de webinaire** le mercredi 28 avril 2027 (prière de préciser lors de l'inscription).

Il est recommandé d'utiliser les transports publics (jusqu'à l'arrêt „Egghölzli"):

- BernMobil ligne 8 „Saali"
- BernMobil ligne 6 „Worb Dorf"

Seul un nombre limité de places de parc est à disposition aux abords du lieu de la manifestation.

5. Informations concernant le webinaire du mercredi 28 avril 2027

Le mercredi 28 avril 2027 le séminaire pourra être suivi également en ligne de 13h45 à 17h45 sous la forme d'un webinaire et sera en outre enregistré sous forme de podcast en allemand et en français (fonction catch-up sur www.bernernotar.ch après la manifestation jusqu'au mardi 1 juin 2027). Vous recevrez toutes les informations nécessaires la veille du webinaire (27 avril 2027) à l'adresse électronique que vous aurez fournie lors de votre inscription.

6. Publication du séminaire et documentation

La publication du séminaire (y compris le code pour le E-book) vous sera remis en début de séminaire, respectivement sera envoyée par la poste aux participants/es au webinaire.

7. Frais d'inscription

CHF 350.— pour les membres de l'Association des notaires bernois, de l'Association des avocats bernois, de l'Association des notaires valaisans et de la Fédération suisse des notaires
CHF 140.— pour les stagiaires notaires
CHF 390.— pour les autres participants/es

Les frais d'inscription comprennent la publication du séminaire en allemand, la collation à la pause et la traduction simultanée (allemand/français) le mercredi 28 avril 2027.

8. Inscriptions et questions administratives

L'organisation du séminaire est prise en charge par « OK Weiterbildung ».

L'inscription se fait par la voie électronique sur www.bernernotar.ch/conference2027 **jusqu'au dimanche 18 avril 2027 au plus tard.**

– Séminaire en présentiel : prière d'indiquer sur l'inscription la date où vous pouvez participer en priorité et si une éventuelle participation à l'autre date serait possible en deuxième priorité.

– Séminaire en ligne (le mercredi 28 avril 2027) : prière d'indiquer votre participation au webinaire sur l'inscription.

La facture pour les frais d'inscription ainsi qu'une attestation de participation vous seront adressées automatiquement par e-mail dès réception de votre inscription.

En cas d'empêchement, les frais d'inscription ne seront pas remboursés. Le/la participant/e peut toutefois se faire remplacer.

Berne, octobre 2026

ASSOCIATION DES NOTAIRES BERNOIS
Le Comité

Institut de Droit Notarial et de Pratique Notariale de l'Université de Berne